

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 21 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 21 novembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 16 novembre 2024, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Isabelle LARDIN, Maire.

Etaient présents : I. LARDIN J.P. MARTIN R. VOIZEUX
 G. CASTENETTO R. LEMOINE J.P. MUGNIER
 A. LASSERTEUX M. PARISEL G. VILLEMIN
 F. LAUNOIS H. KWASIAK

Etaient excusés : S. GALDO a donné procuration à Mme Roselyne VOIZEUX
 F. BOUARD a donné procuration à Mme H. KWASIAK
 S. DOLEGEAL a donné procuration à Mme G. CASTENETTO
 M. KHOURI a donné procuration à Mme I. LARDIN

Secrétaire de séance : H. KWASIAK

APPROBATION DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2024

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

GROUPAMA : REMBOURSEMENT SINISTRE

Mme le maire sollicite l'autorisation d'encaisser un chèque de 1080€ correspondant au solde de l'indemnisation du sinistre du 26/02/2024 : porte club house.

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité.

CREATION D'UN POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN

Mme le maire sollicite l'autorisation de créer un poste d'agent d'entretien des locaux non permanent, à temps non complet (2/35^{ème}), non nominatif, au sein de la commune.

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité.

REGULARISATION ACTE ADMINISTRATIF

Dans le cadre de la vente de la maison située au 21 rue de Bourgogne, une régularisation d'acte notarié nous est formulée par le notaire en charge de la vente. En effet, en 1986, un échange de parcelle de terrain entre la commune et le propriétaire de l'époque avait eu lieu en accord avec le conseil municipal.

Mme le maire sollicite l'autorisation de régulariser la situation administrative via un acte notarié. Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge du vendeur.

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité.

PROJET EOLIEN

Lors du précédent conseil municipal, nous informions du lancement d'une enquête publique pour le projet éolien situé à Lanques Sur Rognon.

Le conseil municipal est appelé à délibérer sur le projet éolien sur la commune de Lanques sur Rognon.

12 voix POUR

3 Abstentions

0 Contre

INFORMATIONS DIVERSES

Vendredi 22/11 : le comité des fêtes organise une soirée beaujolais.

Dimanche 15/12 : spectacle de Noël à la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé,

La séance est levée à 19 heures 45.